

## **BUREAU «POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCE»**

### **OPÉRATIONS STATISTIQUES**

#### **RETRAITES**

- **Suivi annuel de retraites**

Pour suivre les effets de la réforme de 2003, des statistiques détaillées sont demandées aux principaux régimes des secteurs privés et public. Elles portent notamment sur les dispositifs suivants : décotes, surcotes, départs anticipés, rachats. Suivies annuellement, elles permettent de mesurer les premiers effets de la réforme.

Ces données permettent l'alimentation annuelle des indicateurs PQE. Dans la continuité de la réflexion de ces indicateurs, des travaux méthodologiques seront engagés pour évaluer la faisabilité, à partir de ces éléments et de l'EIR, d'une estimation d'un âge annuel de liquidation tous régimes.

*ER : Le bilan annuel des retraites au 31/12/2006), 1<sup>er</sup> trim. 2008.*

*ER: Le bilan annuel des retraites au 31/12/2007), 4<sup>ème</sup> trim. 2008.*

- **Échantillon Interrégime de Cotisants 2007**

Après la collecte des fichiers en 2007 et début 2008, l'année sera consacrée à la constitution de fichiers exploitables pour des études : appariement et contrôles de cohérence globale, codification, redressement. La diffusion des fichiers auprès des caisses est prévue pour fin 2008.

Au sein d'un groupe de travail mis en place fin 2007, des travaux de confrontation avec les données des régimes transitant par le GIP seront menées, dans le but de simplifier le travail des caisses et celui de la DREES.

La faisabilité ne pourra être décidée qu'à l'issue des tests réalisés en 2009 portant sur la génération 1958, tests qui devront être préparés courant 2008.

*ER : Les droits acquis par les actifs pour leur retraite au 31/12/2005 ; 3<sup>ème</sup> trim. 2008.*

- **Préparation de l'EIR 2008**

La collecte de la prochaine vague de l'échantillon interrégimes de retraités aura lieu en 2009. Les travaux préparatoires seront lancés en 2008 : le plan de sondage sera amélioré pour mieux tenir compte des liquidants. Les étapes seront la constitution du dossier juridique et la mise au point du cahier des charges.

- **Suivi statistique des plans d'épargne retraite**

En 2008, la collecte des données sera réalisée sur internet. La collaboration avec l'INSEE, la banque de France et l'ACAM sera poursuivie afin d'améliorer les réponses des questionnaires de l'OCDE.

*ER : L'épargne retraite en 2007 (Y. Croguennec) 4<sup>ème</sup> trim. 2008 + document de travail*

- **Allocataires du minimum vieillesse et de l'ASPA**

Les données sur les bénéficiaires au 31 décembre 2007 de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse, du minimum invalidité et de la majoration perçue au titre de l'article L.814-2 ainsi que, pour la première année, des bénéficiaires de la nouvelle allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA) seront collectées auprès des différentes caisses concernées.

*Document de travail : Les allocataires du minimum vieillesse et de l'ASPA au 31/12/2007), 4<sup>ème</sup> trim. 2008.*

- **Calcul des droits à la retraite**

Cette calculatrice de la retraite en fonction des carrières déroulées dans les principaux régimes de retraites, et notamment des poly pensionnés, sera construite en collaboration avec le bureau ESE.

Elle permettra de réaliser des études d'évaluation de l'impact de certaines mesures contenues dans les réformes de 1993 et 2003 sur le montant et la distribution des pensions, en mettant l'accent sur la situation des polypensionnés.

## ÉTUDES

Le programme d'études évoluera au cours de l'année en fonction des demandes qui pourront être formulées lors de la préparation de la réforme de 2008. Certaines de ces études seront réalisées avec le bureau ESE.

- **Fins de carrière**

L'objet de l'étude est de décrire les fins de carrières entre 55 et 59 ans, que ces générations soient ou non parties en retraite. L'étude des plus jeunes générations (1944, 1942, 1940, 1938) de l'Eir 2004 couplés aux fichiers des Dads, de l'Unedic et au fichier de paye des agents de l'État devrait répondre à cette question. En complément, l'étude des générations ayant atteint 66 ans dans les Eir 2004, 2001 et 1997, devrait permettre d'étudier l'évolution dans le temps de ces fins de carrière.

*Échéance : 1<sup>er</sup> trimestre 2008 ; Publication : DT.*

- **les montants de retraite selon le lieu de naissance et de résidence.**

La première publication sur les montants de retraite, paru fin 2006, n'a traité que des montants de pensions des personnes nées en France afin d'être sur un champ d'étude

comparable à celui de l'EIR2001. L'EIR2004 a été étendu aux personnes nées à l'étranger : ils représentent près de 20 % des individus percevant une pension de retraite en France et perçoivent en moyenne des montants de pension inférieurs aux personnes nées en France. Cette étude comparera les montants moyens de pensions et les disparités de ces populations de retraités selon le critère de naissance et de résidence. Cette étude est prévue pour le 2ème trimestre 2008.

- **Avantages familiaux**

Dans le cadre des demandes du COR, l'objet est d'étudier quel est le poids des droits familiaux dans les pensions et l'impact de ceux-ci sur le niveau et la distribution des pensions. Cette étude prévoit dans un premier volet de présenter des données de cadrage statistique, à partir de l'EIR et l'EIC, sur les trois avantages suivants : Bonifications pour enfants, Majorations de durées d'assurances pour enfant, Assurance vieillesse des parents au foyer.

Dans un deuxième volet, l'impact de ces avantages sur le montant des pensions sur les retraités ayant liquidé récemment sera étudié à partir de l'outil calculette pour les seuls salariés des régimes général, alignés et de la fonction publique et selon les combinaisons de régimes.

- **Les déterminants des pensions des polypensionnés**

La réforme de 2003 a rapproché certaines règles des régimes de la fonction publique, du régime général et des régimes alignés. Les règles des régimes de retraite ne sont cependant pas complètement harmonisées, et la pluriactivité a des conséquences sur les droits à la retraite qui peuvent être favorables ou non par rapport à la situation des monopensionnés. Il s'agira donc d'étudier les conséquences de la pluriactivité sur les montants de retraites, en particulier du point de vue de la proratisation du nombre des meilleures années pour le calcul du Salaire Annuel Moyen et des règles relatives au minimum contributif. Par ailleurs, on portera une attention particulière aux bénéficiaires de l'AVPF afin d'identifier les avantages relatifs entre polypensionnés et monopensionnés, lors d'un départ à taux plein. Ces différents éléments feront l'objet de bilans chiffrés qui distingueront les cas de polypensionnés les plus fréquents.

- **Passages par le chômage et montant des pensions**

Les montants des pensions dépendent directement des trajectoires professionnelles et salariales des individus. Dans cette étude, on s'intéressera plus particulièrement au montant des pensions des retraités ayant connu un ou plusieurs épisodes de chômage. Dans un premier temps, on cherchera à déterminer quelles années de la carrière entrent dans le calcul du Salaire Annuel Moyen (SAM) qui détermine le niveau de la pension. Il s'agira par exemple d'examiner dans quelle mesure le SAM est principalement déterminé par les salaires reçus avant l'âge de 50 ans

*Échéance : 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 ; en collaboration avec le bureau « Études Structurelles et évaluation », Publication : Études et résultats.*

- **L'impact du changement du mode de calcul du Salaire Annuel Moyen (SAM) sur les montants des pensions**

La réforme de 1993 a modifié substantiellement le mode de calcul du Salaire Annuel Moyen (SAM) qui détermine le niveau des pensions. La période de référence utilisée pour son calcul est portée progressivement des 10 meilleures années aux 25 meilleures années, à raison d'une année supplémentaire par an (soit une période de 15 ans). En outre, pour les salariés ayant validé moins de 4 trimestres une année donnée, le salaire annuel de cette année cesse d'être compté en montant annualisé. Le module de calcul des droits à la retraite doit permettre de fournir un diagnostic, à comportements inchangés, sur l'impact de ces changements législatifs sur les montants et la distribution des pensions des salariés des régimes général et alignés déjà partis à la retraite en 2004 (en mettant l'accent sur les polypensionnés). Cette étude permettra de distinguer, dans l'évolution des retraites moyennes, ce qui relève de l'effet noria (amélioration des carrières) des effets des différentes réformes.

*Échéance : 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 ; en collaboration avec le bureau « Études Structurelles et évaluation », Publication : Études et résultats.*

## OPÉRATIONS STATISTIQUES

### DÉPENDANCE ET LE HANDICAP

- **Macro projet personnes âgées dépendantes.**

Dans le cadre du comité de pilotage des systèmes d'information, la Drees assurera la coordination du macro-projet sur le système d'information des personnes âgées dépendantes (PAD).

Ce dispositif sera alimenté en particulier avec les sources statistiques de la DREES : enquête trimestrielle sur l'APA : enquête annuelle sur l'aide sociale départementale, enquête auprès des EHPAD.

- **Remontées trimestrielles sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la prestation de compensation (PCH)**

La diffusion trimestrielle des enquêtes APA et PCH est assurée par Internet (pour l'APA) ou Extranet (pour l'APA et la PCH, pour les institutionnels : conseils généraux, ADF, CNSA).

La montée en charge de la PCH est très lente, de sorte qu'aucun résultat n'est paru jusqu'en juin 2007 à partir de l'enquête trimestrielle. Les premiers résultats ont été publiés en octobre 2007 avec ceux de l'APA au 30.06.2007. Pour les deux enquêtes, le rythme de publication sera le semestre.

À partir du deuxième trimestre 2008, la collecte des données sera réalisée sur internet.

- **Recueil de données individuelles sur les bénéficiaires de l'APA**

Le traitement de la collecte de données individuelles réalisé en 2006 auprès de 9 conseils généraux sera reconduit en 2008 sur 20 départements (situation fin 2007). Ces données permettront d'estimer l'âge d'entrée, l'âge de sortie et le temps passé dans le dispositif APA en fonction du lieu de vie et du degré de dépendance, dans le but d'améliorer les projections de nombre de bénéficiaires de l'APA. Les données 2005 donneront lieu à publication d'un Études et Résultats au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

- **Estimations départementales du nombre de personnes dépendantes**

Des travaux méthodologiques d'estimations du nombre de personnes âgées dépendantes (voire handicapées) seront engagés avec l'INSEE à partir des enquêtes nationales handicap – santé et des méthodes d'estimations sur petits domaines. Dans un premier temps, on cherchera les facteurs sociodémographiques expliquant le mieux les disparités des taux de prévalence d'un groupe de département à l'autre. Une coordination avec le travail du PSAR du Nord sera recherchée.

- **Prévisions du nombre de bénéficiaires de l'APA et de l'AAH**

Les prévisions à un et deux ans du nombre de bénéficiaires de l'AAH seront actualisées à la fin du premier trimestre 2008. Les données individuelles permettront de poursuivre les travaux de projections du nombre de bénéficiaires de l'APA.

- **Suivi des décisions des MDPH**

Décisions concernant les enfants :

Dans le cadre de la convention statistique avec la CNSA, la DREES dispose des fichiers OPALES (transmis par la CNSA) relatifs aux décisions prises pour les enfants dans les MDPH au cours de l'année 2007.

Un DT sera publié en collaboration avec la CNSA.

Décisions concernant les adultes

L'abandon progressif d'ITAC par les MDPH ne nous permet plus d'utiliser cette source pour le suivi des décisions. En revanche, nous disposons d'un état de l'ensemble des décisions en cours de validité. Un DT sera publié au 1<sup>er</sup> semestre 2008 sur les décisions valides en 2006.

- **Synthèses de données sur l'invalidité**

Les données transmises par la CNAM et les autres régimes permettront de compléter les données sur l'AAH pour dresser un panorama complet de l'invalidité.

- **Enquête sur les demandeurs de l'AAH**

Le terrain de l'enquête auprès des demandeurs de l'AAH s'est achevé à la fin du premier semestre 2007 et le travail sur le redressement de la non-réponse s'est achevé durant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2007. Le fichier d'exploitation est disponible.

Cette enquête va nous permettre d'approfondir la connaissance des caractéristiques socio-démographiques des demandeurs de l'AAH, de leurs déficiences, de leur situation vis-à-vis de l'emploi, de leurs parcours et de leurs conditions de vie, de façon à éclairer les processus qui les conduisent à demander l'allocation.

Les premières publications porteront sur :

- Les déficiences et les problèmes de santé des demandeurs
- Les relations à l'emploi (notamment des demandeurs du L 821.2) : démarches effectuées, difficultés en lien avec la santé, problèmes d'accompagnement et de formation
- Les trajectoires avant la demande (en termes de santé et d'emploi)
- Les conditions de vie des bénéficiaires et des demandeurs de l'allocation

- **Enquête sur les bénéficiaires de la PCH**

Une enquête sur les bénéficiaires de la PCH et de l'ACTP est programmée en 2009. Les thèmes abordés seront les déficiences et la gravité du handicap, les besoins d'aides humaine et technique liées au handicap, les aides effectives avant et après la perception de la prestation. Les travaux préparatoires (choix du prestataire, préparation du questionnaire) seront effectués en 2008. Un groupe de travail se réunira en 2008, associant notamment la CNSA, la DGAS, des représentants de conseils généraux et de MDPH. Le calendrier de cette enquête sera conditionné à la montée en charge de la prestation.

- **Enquête « handicap-santé »**

La DREES assure avec l'INSEE la co-maîtrise d'ouvrage de l'enquête Handicap-Santé. Le bureau participera aux formations terrain de l'enquête ménage et de l'enquête « aidants » (formation de formateurs) et au suivi de collecte. Il assurera également, pour la DREES la coordination de l'enquête handicap-santé en institution notamment entre les bureaux ESPAS et ES responsables des aspects échantillonnage.

Au second semestre, la DREES assurera la coordination du groupe d'exploitation de l'enquête « handicap santé » avec les différents chercheurs ? Ce groupe de d'exploitation sera réuni à partir du second semestre 2008 et se poursuivra bien évidemment les années suivantes.

- **Enquête sur les aidants associée à l'enquête handicap-santé**

L'objectif de cette enquête est de décrire et d'analyser les conditions et la qualité de vie des personnes apportant leur soutien à des proches de l'entourage (famille, voisins, amis,..) des personnes handicapées ou âgées ayant déclaré avoir des difficultés dans les actes de la vie quotidienne dans l'enquête Handicap - Santé 2008.

Il est prévu d'interroger environ 4 000 à 5000 personnes couvrant une diversité de situations d'aide.

La collecte se déroulera entre avril et aout 2008. La DREES assure la maîtrise d'ouvrage et l'INSEE est maître d'œuvre de l'opération.

## ÉTUDES

### A - dépendance

- **Études à partir des données individuelles sur les allocataires de l'APA**

Des données individuelles concernant les personnes âgées ayant des droits ouverts à l'Apa en 2005 ont été recueillies en 2006 auprès d'un échantillon représentatif de conseils généraux. L'exploitation de ces données donnera lieu à la publication d'un Études et Résultats au premier semestre 2008. Des analyses économétriques pour caractériser la population des bénéficiaires, les plans d'aides et les montants attribués ainsi qu'une étude du parcours des bénéficiaires de l'Apa seront réalisées.

- **Étude à partir de l'enquête Résidents (collaboration avec ESPAS)**
- **Déterminants de l'institutionnalisation (1er semestre 2008)**

Les monographies commencées fin 2006 par les chercheurs de l'INSERM pour connaître les mécanismes déterminants des modes de prises en charge des personnes âgées dépendantes. Cette étude qualitative donnera lieu à une publication au premier semestre 2008

- **Réflexion sur les indicateurs de dépendance et de handicap**

Un groupe de travail avait été mis en place en 2006 à la Drees pour préparer le questionnaire de l'enquête Handicap-Santé afin :

- D'établir des correspondances entre les indicateurs de dépendance des personnes âgées (Katz, Colvez, Aggir, EHPA) et le questionnaire Handicap-Santé ;
- De mesurer la population éligible à la Prestation de Compensation du Handicap et à l'Allocation personnalisée d'Autonomie.

Dans la suite de ces travaux, le bureau préparera la construction des algorithmes qui permettront de préparer l'exploitation de l'enquête handicap-santé.

## **B - handicap.**

- **Activité de la cellule handiscol**

Une publication présentant une synthèse des statistiques existantes sur la scolarisation des jeunes en situation de handicap sera réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2008, en collaboration avec la DEPP. La collaboration avec la DEPP se poursuivra notamment pour définir des nomenclatures de déficiences pour leur enquête 32 (auprès des hôpitaux et des établissements médico-éducatifs).

Un ER de synthèse sur la scolarisation des enfants handicapés sera réalisé en collaboration avec la DEPP au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

- **Le handicap et l'emploi**

En collaboration avec la DARES, une étude sera réalisée au 1er trimestre 2008, à partir du volet emploi de HID 98 et du complément "Insertion professionnelle des personnes handicapées" de l'enquête emploi 2002. Cette étude s'attachera à décrire le type d'emploi occupé selon le type de déficiences.

- **Les conséquences sur la vie personnelle et professionnelle des parents du handicap de leurs enfants**

Cette étude sera réalisée à partir de l'enquête sur les trajectoires des enfants passés en CDES en 2005

- **Synthèse des travaux du groupe de réflexion sur le handicap psychique et mental.**

Ce groupe a été constitué dans le cadre du groupe de conception handicap santé, ses réflexions ont permis de formuler les questions sur ce thème dans le questionnaire handicap santé.